

Commune d'AIXE-SUR-VIENNE

Séance du 10 décembre 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni au Centre Culturel Jacques Prévert à Aix-sur-Vienne, selon convocation en date du 04 décembre 2025, sous la présidence du Maire Monsieur René ARNAUD, Madame Aurélie CLAVEAU étant secrétaire de séance.

Délibération n°2025/113
En date du 10 décembre 2025

Portant sur :

Budget Commune – Autorisation d'engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement

Membres	29
Présents	21
Représentés	5
Votants	26
Exprimés	26
Pour	26
contre	0

Présents :

Monsieur René ARNAUD, Monsieur Claude MONTIBUS, Madame Aurélie CLAVEAU, Monsieur Jean DU BOUCHERON, Madame Marie-Claire SELLAS, Monsieur Patrice POT, Madame Florence LE BEC, Monsieur Xavier ABBADIE, Madame Monique LE GOFF, Monsieur Serge MEYER, Monsieur François VENEL, Madame Catherine FEVRIER, Madame Christiane GADAUD, Madame Marie-Annick D'ARDAILLON, Madame Marie-Christine BONNETAUD, Monsieur Nicolas ANDRIEUX, Monsieur Laurent THARAUD, Madame Martine POTTIER, Madame Béatrice BOTHIER, Monsieur Cyrille PARRE, Madame Céline BENOS.

Représentés : Monsieur Guy MARISSAL par Madame Béatrice BOTHIER, Madame Christelle THORÉ par Madame Aurélie CLAVEAU, Monsieur Marc LIEBSCHUTZ par Monsieur Claude MONTIBUS, Monsieur Michaël RUIZ-OLID par Madame Céline BENOS, Madame Valérie MASSALOUX par Madame Christiane GADAUD.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les lois n°82-213, du 2 mars 1982 et n°82-623 du 22 juillet 1982,

Vu la loi n°86-972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités locales,

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu la délibération n°2025/38 en date du 07 avril 2025, adoptant le Budget Commune,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- jusqu'à l'adoption du budget 2026, autorise Monsieur le Maire à engager, liquider, mandater des dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget de l'exercice 2025, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, aux opérations d'ordre et aux restes à réaliser inscrits au budget 2025. (Toutes les dépenses s'entendent au code fonction 020)

Affectation	Libellé	Programmation BP 2025+DM	RAR	Ouverture crédits
20 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
2031	Frais d'études	89 218,00 €	49 374,00 €	12 000,00 €
2033	Frais insertion	/	/	
2051	Concessions et droits similaires	27 276,00 €	5 504,40 €	3 403,90 €
TOTAL CHAPITRE 20		116 494,00 €	54 878,40 €	15 403,90 €
204 – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES				
20415341	Biens mobiliers, matériels et études	2 000,00 €	/	/
20415342	Bâtiments, installations	37 000,00 €	/	9 750,00 €
TOTAL CHAPITRE 204		39 000,00 €	/	9 750,00 €

21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
2111	Terrains nus	317 676,00 €	289 876,00 €	50 000,00 €
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	/	/	
2128	Autres agencements/aménagements	4 300,00 €	/ €	€
21311	Bâtiments administratifs	5 717,88 €	5 717,88 €	€
21312	Bâtiments scolaires	105 517,10 €	1 687,10 €	€
21314	Bâtiments culturels et sportifs	138 456,16 €	19 856,16 €	€
21316	Équipements du cimetière	11 904,00 €	11 904,00 €	€
21318	Autres bâtiments publics	269 520,73 €	50 658,78 €	100 000,00 €
2152	Installations de voirie	251 081,01 €	32 181,01 €	100 000,00 €
21321	Immeubles de rapport	1 000,00 €	/	€
215731	Matériel roulant	216 000,00 €	/	€
21534	Réseaux d'électrification	167 363,33 €	50 263,33 €	36 488,70 €
21538	Autres réseaux	56 684,65 €	4 184,65 €	50 000,00 €
215741	Installations, matériel...	39 642,56 €	1 642,56 €	€
2158	Autres installations, matériels..	164 223,27 €	11 837,27 €	20 000,00 €
21828	Autres matériels de transport	/	/	€
21831	Matériel informatique scolaire	17 690,00 €	/	€
21838	Autre matériel informatique	7 500,00 €	/	€
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	7 770,00 €	/	€
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 921,20 €	/	€
2185	Matériel de téléphonie	1 200,00 €	/	€
2188	Autres	40 243,34 €	647,70 €	30 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 21		1 826 411,23 €	480 456,44 €	336 488,70 €
23 – IMMOBILISATIONS EN COURS				
2312	Terrains	/	/	€
2313	Constructions	584 262,95 €	89 211,55 €	95 572,60 €
2315	Installations, matériel et outillage technique	1 377 850,20 €	290 611,21 €	300 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 23		1 962 113,15 €	379 822,76 €	395 572,60 €

- les crédits correspondants seront inscrits au budget 2026 lors de son adoption.

A AIXE SUR VIENNE, le 10 décembre 2025

René ARNAUD

Aurélie CLAVEAU

Maire d'AIXE-SUR-VIENNE

Secrétaire de séance

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité du caractère exécutoire du présent acte ;

- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter du 12 décembre 2025, date de sa publication.